



Cycle de qualification

Emploi & Formation dans les quartiers
Construire des parcours professionnels
sécurisés pour les habitants des quartiers

Mardi 1^{er} octobre et mercredi 2 octobre 2019

Béthune

Présentation du cycle

Un constat sans appel : un chômage massif dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV)

La problématique de l'emploi est prégnante dans les QPV (2,5 fois supérieur aux aires urbaines environnantes en France), d'autant plus pour certaines catégories de la population (jeunes, femmes, personnes étrangères, etc.). Les causes peuvent être multiples, que ce soient des causes directes (discriminations par exemple) ou indirectes (niveau de formation ou catégories socio-professionnelles plus précaires par exemple).

Un enjeu fort : mieux coordonner et renforcer les interventions pour l'emploi des habitants des quartiers

Les parcours professionnels des habitants des quartiers ne sont dès lors pas linéaires et sont soumis à de multiples ruptures et périodes de chômage. L'enjeu de la sécurisation de leurs parcours professionnels est donc un axe essentiel pour garantir l'égalité entre les citoyens et favoriser leur émancipation. Un double mouvement se dessine pour porter cette priorité :

- La mobilisation nationale pour les habitants des quartiers prioritaires a ciblé plusieurs mesures en faveur de l'emploi et de l'accès à la formation des habitants des QPV, afin notamment d'agir le plus en amont possible ;
- Les dernières réformes des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle reconnaissent les habitants des QPV comme l'un des publics prioritaires de ces actions (Plan d'investissement dans les compétences, emplois francs, etc.).

Les aides et dispositifs sont ainsi très nombreux. Cette diversité génère toutefois des problèmes de lisibilité, ainsi que d'accès. Un paradoxe peut ainsi faire jour : certains dispositifs peuvent être sous-utilisés, alors même qu'un besoin important existe. Les dispositifs ne parviennent pas à toucher tous les publics et le besoin d'aller vers les publics est important pour garantir l'accès de tous aux dispositifs.

La sécurisation des parcours professionnels des habitants des QPV suppose une mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle pour :

- Rendre visible les dispositifs et aides existantes et « aller vers » les habitants ;
- Renforcer et développer les actions permettant l'accès et le retour à l'emploi des habitants des QPV ;
- Coordonner les actions des différents intermédiaires de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'éviter les ruptures dans les parcours et les risques de décrochage.

Une vision prospective à défendre : intégrer les habitants des quartiers au sein de la société de connaissance

« Face aux évolutions du marché du travail, à la mutation des emplois et pour lutter contre le chômage de masse, la compétence est la clé de voûte d'une croissance durable et inclusive. ¹» Le développement des compétences, notamment des compétences de base et des compétences transversales facilitant les mobilités et les parcours professionnels ascendants², est un enjeu essentiel dans l'action mise en œuvre au profit des actifs résidant dans les QPV.

Le développement des compétences pour les salariés doit en effet leur permettre de faire face aux évolutions des emplois qui nécessitent une adaptabilité plus grande (50% des emplois seront transformés d'ici 10 ans et 10 à 20% sont menacés de disparition ou d'automatisation et ce alors même que les risques sont d'autant plus forts pour les actifs les moins qualifiés), ainsi qu'aux évolutions du marché du travail, qui se trouve être plus flexible qu'auparavant.

Les aides et dispositifs mis en œuvre pour les publics les plus éloignés de l'emploi doivent intégrer une vision prospective pour s'adapter aux évolutions du marché du travail. Cela doit ainsi permettre de répondre au mieux aux besoins des entreprises, tout en améliorant l'employabilité des personnes.

¹ <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pic-brochure241018-web-pageapage.pdf>

² <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/ns-competences-transversales-01-02-2018.pdf>

Objectifs du cycle

- ▶ Favoriser des parcours professionnels sécurisés et de qualité pour les habitants des QPV
- ▶ Construire une vision prospective et coordonnée de l'emploi des habitants des QPV
- ▶ Connaître les aides et dispositifs en faveur de l'emploi des habitants des QPV

Programme prévisionnel

Journée 1 : état des lieux, organisation locale des politiques territoriales de l'emploi et focus sur la formation professionnelle des actifs des QPV

Matinée : Emploi et formation dans les QPV : état des lieux et organisation locale

- Etat des lieux de l'emploi et de la formation dans les QPV des Hauts-de-France
- L'organisation locale des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle : éléments d'analyse

Après-midi : La place de la formation professionnelle dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi

- Le plan régional d'investissement dans les compétences : des opportunités pour les demandeurs d'emploi des QPV
- Développer l'apprentissage comme voie d'accès à l'emploi

Journée 2 : Renforcer et appuyer le développement des actions en faveur des demandeurs d'emploi des QPV

Matinée : Renouveler les clauses d'insertion pour des parcours professionnels de qualité

- Bilan et perspectives des clauses d'insertion en région Hauts-de-France
- Café des initiatives : présentation d'expériences pour renouveler les approches

Après-midi : Communiquer et améliorer la visibilité sur les outils et dispositifs existants, innover dans les approches

- Visite d'une action emploi financée dans le cadre du contrat de ville
- Améliorer la visibilité et communiquer sur les outils et dispositifs existants
- Quelles innovations dans le champ de l'emploi en faveur des publics les plus fragiles ? Focus sur Territoire Zéro chômeurs

Date et lieu

Mardi 1er et mercredi 2 octobre 2019
De 9h à 17h
A Béthune

Public visé

Afin de travailler sur des outils utiles au territoire, les inscriptions privilégieront les territoires où plusieurs acteurs, en mode projet, peuvent se mobiliser pour le cycle. L'objectif ici est notamment de pouvoir favoriser l'échange entre professionnel.le.s :

- Professionnel.le.s de la politique de la ville en charge de pilier « Développement économique et emploi » du contrat de ville (chef.fe de projet politique de la ville, délégué.e du préfet, etc.)
- Professionnel.le.s des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle devant intégrer les habitants des QPV parmi leurs publics prioritaires (service public de l'emploi, organisme de formation, chargé.e de mission emploi des collectivités, etc.)

Capitalisation

Les supports pédagogiques seront fournis aux participant.te.s du cycle de travail. Ces supports seront enrichis en fin de cycle d'une capitalisation complète de l'ensemble des 2 journées.

► Inscription en ligne

<http://www.irev.fr/thematiques/emploi-insertion-formation/pre-inscription-cycle-de-qualification-emploi-formation-et>

► CONDITIONS D'ACCES

Territoires adhérents : gratuit

Territoires non adhérents : 300€ pour les 2 journées³

RENSEIGNEMENTS :



Gwendoline LE COAT – Chargée de mission

g.lecoat@irev.fr – 03.20.25.61.53

³ L'Etat étant membre fondateur de l'IREV, les conditions de gratuité s'appliquent aux agents d'Etat de l'ensemble des territoires.